

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le 23 octobre, donc il y a plusieurs mois, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* des questions au sujet des dépenses affectées à l'aide extérieure pendant l'année financière 1968-1969. Je me demande si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait faire le nécessaire pour que j'aie les réponses à ces questions sans trop tarder encore.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le 23 octobre, donc il y a cinq mois, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* les questions n^{os} 162 et 171. Il me semble qu'on aurait dû y répondre depuis longtemps. Je me demande si on pourrait aussi s'en occuper.

M. Forest: Je répondrai au député que ses questions portent sur environ 800 sociétés et qu'il faut du temps pour déterminer qui, exactement, en est propriétaire. Cependant, les réponses seront présentées bientôt.

M. Burton: Le 9 décembre, j'ai fait inscrire une question au *Feuilleton* concernant les consultations entre le gouvernement fédéral et la Saskatchewan au sujet de la potasse. La question était relativement simple et je pensais qu'il serait possible de me donner le renseignement sans me faire attendre.

• (2.20 p.m.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Français]

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les avis de motions portant production de documents n^{os} 340 et 355 sont acceptables par le gouvernement.

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que les avis de motions n^{os} 340 et 355 soient censés avoir été adoptés?

Des voix: Entendu.

LE MATÉRIEL LIVRÉ À LA GRANDE-BRETAGNE

Motion n^o 340—**M. Broadbent:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du décret de décembre 1969 autorisant le ministre de la Défense nationale à remettre à la Corporation commerciale canadienne le matériel requis par le gouvernement de la Grande-Bretagne.

(La motion est adoptée.)

LES CRITÈRES SERVANT À CALCULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE SECONDAIRE

Motion n^o 355—**M. Burton:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout rapport ou autre document définissant les éléments de pondération utilisés par le ministère de l'Expansion économique régionale comme critère pour mesurer la croissance économique (emploi, revenu et population) et les possibilités de l'industrie secondaire lorsqu'il a désigné les provinces entières de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard aux termes de la loi sur les subventions au développement régional.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Forest: Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n^o 24 est acceptable par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant aux documents confidentiels et à l'autorisation des autorités gouvernementales concernées.

[Traduction]

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions exprimées par le secrétaire parlementaire, la Chambre consent-elle à ce que l'avis de motion n^o 24 soit censé avoir été adopté?

Des voix: D'accord.

LA LOI CONCERNANT L'EXPROPRIATION

Motion n^o 24—**M. Gilbert:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance reçue par le gouvernement fédéral relativement au bill projeté sur la loi concernant l'expropriation.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Forest: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n^{os} 80, 163, 164, 201, 228, 229, 349, 357, 360, 371, 373 et 386?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

LES RÈGLEMENTS CONTRE LA POLLUTION

[Traduction]

Motion n^o 80—**M. Barnett:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les expéditeurs canadiens au sujet des projets de réglementation des navires marchands contre la pollution des eaux.

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la motion est recevable, je crois,